

marchandises importées, ces droits étaient élevés de 2½ p.c. à 2 p.c. et 4 p.c. respectivement, selon l'un ou l'autre cas.

Le tableau 5 contient un résumé des revenus provenant des taxes de guerre de 1915 à 1921, tandis que le tableau 6 présente la statistique détaillée des droits perçus par l'administration des contributions indirectes depuis 1921. Enfin, le tableau 7, consacré à l'impôt sur le revenu, nous montre les sommes perçues à ce titre dans les différentes provinces, de 1919 à 1921.

Dettes nationale.—A la date du 31 mars 1914, la dette publique du Canada s'élevait à \$544,391,369, mais après en avoir déduit un actif compensateur de \$208,394,519, elle était ramenée au chiffre net de \$335,996,850. Cette dette, relativement légère, avait été encourue presque en entier, soit pour des travaux publics d'utilité générale, tels que les chemins de fer Intercolonial et Transcontinental et les canaux, lesquels constituent un actif quoique non réalisable, soit comme subventions à certaines entreprises, telles que le chemin de fer Canadien du Pacifique qui, quoique n'appartenant pas au gouvernement, ont grandement contribué au développement du pays et par conséquent, à l'accroissement de sa richesse. C'était donc, en fait, une dette encourue pour des objets productifs; la plus grande partie se trouvait entre des mains étrangères, le principal de la dette consolidée de la Puissance, payable à Londres au 31 mars 1914, atteignant \$302,842,485, contre \$717,453 payables au Canada.

La complète transformation de notre dette nationale, causée par la guerre, se caractérise ainsi: (1) une augmentation énorme, la dette nette étant passée de \$335,996,850 à \$2,422,135,801; (2) l'argent emprunté ayant servi à couvrir les dépenses de la guerre, n'est représenté par aucun actif correspondant; (3) les obligations du gouvernement canadien sont actuellement détenues au Canada pour la majeure partie; (4) la moyenne du taux d'intérêt s'est élevée considérablement; en effet, les \$416,892,576 de dette portant intérêt au 31 mars 1914 n'entraînaient qu'une charge annuelle de \$14,687,797, la moyenne du taux d'intérêt n'étant que 3.52 p.c., tandis que les \$2,676,284,300 de dette, portant intérêt au 31 mars 1922, constituent une charge annuelle de \$138,190,400, le taux moyen de l'intérêt étant de 5.16 p.c. S'il avait été possible de maintenir le taux de l'intérêt à son niveau d'avant-guerre, il en serait résulté une économie de près de \$44,000,000. Les conversions futures de notre dette réduiront vraisemblablement, sous peu d'années, cette énorme charge à des proportions moindres.

Nous donnons ci-dessous un résumé des emprunts effectués depuis 1914:

Emprunts de guerre.—Le premier emprunt de guerre domestique de la Puissance eut lieu en novembre 1915, en vertu des dispositions du chapitre 23 des lois de cette année (5 Geo. V. c. 23). Il s'agissait, primitivement, de \$50,000,000. sous forme d'obligations, portant 5 p.c. d'intérêt, remboursables en or le 1er décembre 1925, émises à 97½ et dont les revenus étaient exemptés de la taxe de guerre. Les souscriptions ayant dépassé de beaucoup la somme fixée, (24,862 particuliers souscrivirent \$78,729,500 et les banques \$25,000,000), le gouvernement, qui avait besoin de fonds, porta l'emprunt à \$100,000,000. En juillet 1915, il avait été émis des bons du Trésor, à concurrence de \$25,000,000, remboursables en un an et de \$20,000,000 remboursables en deux ans; ces bons rapportant 5 p.c. avaient trouvé placement aux Etats-Unis; leur objet était la stabilisation du change, comme aussi de relever la pression qui se faisait sentir à Londres.

En septembre 1916, fut lancé le second emprunt de guerre domestique du Canada. Il s'élevait à \$100,000,000 sous forme d'obligations à 15 ans, rembour-